

Val-Morin, le 15 juillet 2015 – Diffusion immédiate

## **À VAL-MORIN, UNE PLACE PUBLIQUE COMPLÉTERA LE SITE DU THÉÂTRE DU MARAIS**

Val-Morin aura sa Place du Théâtre, qui viendra compléter le site occupé depuis déjà plusieurs mois par le nouveau Théâtre du Marais.

«Le plan d'aménagement de notre Place du Théâtre est en voie d'être terminé», a annoncé le maire Guy Drouin, à la dernière assemblée du conseil municipal. On pourra voir dès le 22 juillet une esquisse de cette place, affichée sur le terrain qui l'accueillera éventuellement. Il reste à préparer les plans et devis du projet afin d'aller en appel d'offres. Compte tenu des étapes encore à franchir, la réalisation du projet se fera vraisemblablement en 2016, en tout ou en partie selon les budgets qui seront disponibles.

Un comité ad hoc, présidé par la conseillère Louise Maurice, planche sur ce projet depuis plusieurs semaines. Le concept a été présenté au cours d'une assemblée publique où une trentaine de personnes étaient présentes. «Il faut noter, a dit la conseillère, que ce concept a été élaboré après consultation de plusieurs comités intéressés ainsi que des responsables du théâtre».

L'idée maîtresse retenue est que, tout en tenant compte des besoins du théâtre lui-même, ce joyau de l'expression culturelle dans les Laurentides avec sa salle de spectacle de 176 places, l'on veut un espace vert à usages multiples, pouvant servir de lieu de détente, mais aussi de lieu de performance, tout en respectant l'environnement. La place pourra également devenir une vitrine de mise en valeur des arts et du théâtre ainsi qu'un point d'ancrage pour l'animation du cœur villageois.

Le conseil municipal de Val-Morin répond ainsi aux vœux exprimés par les citoyens, notamment à l'occasion des consultations menées par le Comité sur la vision stratégique (CCV). Il veut faire de l'ensemble du site du Théâtre du Marais une des principales pierres d'assise du développement futur de la municipalité.

La future Place du Théâtre sera aménagée à l'angle de la rue Morin et de la 10<sup>e</sup> Avenue. Elle sera donc contiguë au Théâtre du Marais. Il s'agit d'un projet pouvant être évolutif, capable d'être adapté selon les besoins qui se feront sentir. Il faut noter qu'un relevé des lieux a permis de constater qu'environ 130 places de stationnement seront disponibles à moins de cinq minutes de marche du théâtre, soit notamment sur la place même qui sera aménagée, à l'hôtel de ville et à la bibliothèque de Val-Morin, ainsi que dans les rues avoisinantes. Des espaces de stationnement pour les commerces locaux seront aussi réservés.